Deuxièmement, il faut arrêter la tricherie en matière nucléaire. Cela signifie renforcer le mandat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et augmenter les ressources à sa disposition. Son budget est présentement de 180 millions de dollars par année, soit environ la moitié du coût d'un bombardier B-1. Le Canada est en faveur de lui donner les moyens — en d'autres mots l'autorité et les ressources nécessaires — de mener des inspections dans n'importe quel pays et à tout moment. Il appuiera également les actions entreprises par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour faire respecter les règles internationales, comme cela se fait actuellement dans le cas de l'Iraq.

Troisièmement, il faut resserrer les contrôles sur l'exportation des technologies nucléaires militaires et la Russie doit [...] adhérer au Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles.

Quatrièmement, il faut arrêter la vente de compétences nucléaires à des États parias. La paix mondiale se trouve dangereusement menacée lorsque des grands spécialistes du nucléaire, qui gagnent maintenant moins qu'un vidangeur, sont approchés par des pays comme l'Iraq et la Libye pour les aider à mettre sur pied une infrastructure de production d'armes nucléaires. La création, sous le leadership des États-Unis, de centres internationaux des sciences et de la technologie dans les pays de l'ancienne Union soviétique, qui fourniront de l'emploi à des scientifiques et à des ingénieurs spécialistes du nucléaire, est donc une initiative opportune et avisée. Le Canada est disposé à aider à l'établissement et au financement d'un tel centre à Kiev.

Cinquièmement, il faut renforcer la coopération régionale en matière de sécurité afin de réduire les causes sous-jacentes des tensions, particulièrement dans les points chauds comme le sous-continent, la péninsule coréenne et le Moven-Orient. Il est implicite dans le Traité sur la non-prolifération que les puissances nucléaires s'engagent à réduire leur arsenal, en contrepartie de quoi les puissances non dotées d'armes nucléaires doivent s'engager à ne pas en acquérir. La conférence d'examen de 1995 doit confirmer cette entente. Pour préparer le terrain, je pense qu'il serait raisonnable que les États dotés d'armes nucléaires acceptent de suspendre les essais. Il convient, dans ce contexte, de féliciter la France pour le moratoire qu'elle a décrété unilatéralement en avril. Il est aussi raisonnable que tous les pays, dont le Canada, qui ont signé le Traité en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires recoivent de ceux qui en possèdent des assurances que ces armes ne seront jamais utilisées contre eux.

En progressant dans la mise en oeuvre de ce plan d'action en sept points, la communauté internationale fera de la planète un endroit beaucoup plus sûr et beaucoup plus vivable, ce qui est justement l'objet premier de la démocratie. [...]